



Pour une bonne média-attitude

De l'autre côté du téléphone, de l'ordinateur, derrière un pseudo... il y a une personne ! Ce n'est pas parce qu'on ne la voit pas qu'elle n'est pas réelle. Comme dans la vie quotidienne, il y a des usages à respecter.

- La *Netiquette* souligne qu'« en général les règles habituelles de courtoisie devraient s'appliquer encore plus sur Internet car le langage corporel et le ton de la voix ne peuvent qu'être déduits ».
- Lorsqu'on écrit un courrier, un message sur un « chat » ou sur un forum, il est facile de respecter les règles de politesse.
- « Bonjour », « au revoir », « merci » s'emploient exactement comme d'habitude.
- Attention ! Écrire en lettres capitales donne une importance spéciale aux propos mais peut aussi donner l'impression que l'on crie.
- Distinguer tutoiement et vouvoiement est important, surtout lorsqu'on s'adresse à un adulte.
- En plus d'être une marque de politesse, une bonne orthographe permet d'être mieux compris de tous.
- La présentation (couleur, police, icônes, trombines ou « smileys »...) doit être adaptée à l'interlocuteur et ne doit pas nuire à la lecture.

BESOIN D'AIDE OU DE CONSEIL ?

- **Trouver la bonne attitude pour communiquer**

www.clemi.org/
www.education-aux-medias.crdp-versailles.fr/
www.lyceens.ac-versailles.fr/

- **Connaître tes droits, tes devoirs et te protéger**

<http://eduscol.education.fr/internet-responsable/communication-et-vie-privee/>
www.defenseurdesenfants.fr/
www.internetsanscrainte.fr/

- **Connaître les règles de civilité**

La RFC 1855 dite *Netiquette*, recueil de règles de bienséance pour les communications électroniques :
www.usenet-fr.net/fr-chartes/rfc1855.html
La charte d'éthique et de civilité commune aux usagers de l'Internet
www.internet.education.fr/solidarite

- **Pour t'informer et aller plus loin**

www.vinzelou.net/

Et, n'oublie pas, à l'école comme à la maison, les adultes peuvent être de bon conseil et t'aideront à trouver le bon ton et la bonne attitude pour communiquer.



Rédaction pour la mission Tice et le Clemi de l'académie de Versailles :

• Lydia Bretos
• Marc Février
• Michel Guillou
• Fanny Molinié
• Alexandra Mounier
• Jessica Pagnol
Avec la collaboration de Marine Megherbi-Torre et Nicolas Apere, élus au CAVL de l'académie de Versailles.

www.crdp.ac-versailles.fr
2, rue Pierre-Bourdan
78160 Marly-le-Roi

Directeur de la publication :
Pascal Cotentin

Fabrication :
Imprimerie Montligeon
61400 Saint-Hilaire-le-Châtel

mémo tice



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Échanger, s'exprimer en ligne

Trouver la bonne média-attitude

Convention internationale des droits de l'enfant, 20-11-1989

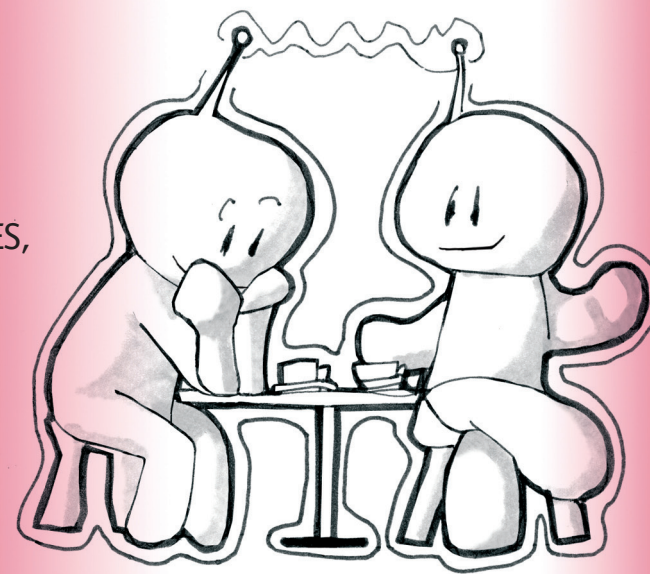
« L'enfant a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen du choix de l'enfant. »

article 13

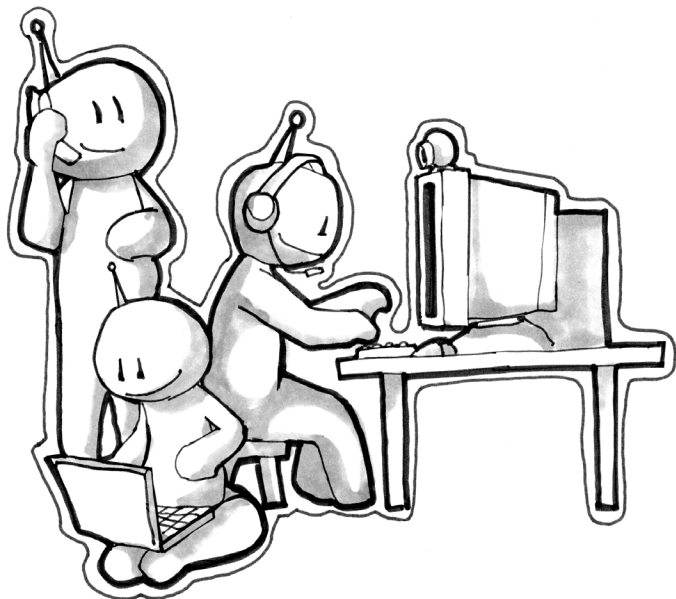
« Nul enfant ne fera l'objet d'immixtions arbitraires ou illégales dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance... »

article 16

« GRÂCE AUX
MÉDIAS NUMÉRIQUES,
JE COMMUNIQUE
COMME JE VEUX »



Tes amis, tes parents, tes professeurs, ton directeur de stage... Les occasions de communiquer ne manquent pas. Tu dois cependant tenir compte du contexte, t'adapter à chaque interlocuteur et trouver le ton juste.



STATISTIQUES

88 % des 12-17 ans possèdent ou utilisent un téléphone portable, dont 1 sur 2 est connecté à Internet.

97 % d'entre eux sont internautes

38 % des 8-19 ans ont déjà créé un blog. Les 8-19 ans passent en moyenne plus de 5 h par jour sur les médias numériques.

TNS- mars 2008
TNS-Sofres octobre 2009

« Petitefillette78 me demande où j'habite, je lui réponds quoi ? »

Il vaut mieux éviter de donner des informations personnelles à des inconnus.

« Alors, que puis-je lui dire ? »

Tu peux lui parler de tes goûts musicaux, de ta série télé préférée...

« Bisounours@hotmail.com, pour un projet professionnel, est-ce que ça fait assez sérieux ? »

Avec une telle adresse mail, tu cours le risque de ne pas être pris au sérieux, ou que ton message ne soit jamais lu. Être identifié par ton prénom et ton nom apporte de la crédibilité. En revanche, tu peux utiliser ce pseudo pour échanger avec tes amis et partager des projets communs. Il est très facile de disposer de plusieurs adresses, certaines nominatives, d'autres non, que tu utiliseras en fonction de tes activités ou de tes interlocuteurs.

Donner mon nom ? Protéger ma vie privée ? Comment choisir ?

Tout dépend de la situation. Quels sont les usages sur le site ou le réseau ?

Interroge-toi sur le statut des personnes avec qui tu échanges et sur l'utilité ou non de donner des informations personnelles. En cas de doute, attends et demande conseil à tes parents ou à un adulte de ton entourage.

De mes proches à la Terre entière

Avec les personnes qui me sont le plus proche :

téléphone, SMS, MMS

C'est l'usage le plus privé, le plus direct, je ne laisse donc pas mes coordonnées à tout le monde. C'est pratique pour échanger vite, sans nécessairement y mettre les formes. Attention ! le téléphone peut être intrusif !

Avec mes correspondants, mes copains, les copains de mes copains... :

messagerie instantanée (MSN, Yahoo, Skype...)

Je partage mon pseudo, j'élargis mon cercle d'amis mais il est important que je sache qui est derrière chaque pseudo...

Je suis libre de mon expression mais je fais attention à ce que j'écris pour être bien compris et interprété, surtout si je m'adresse à quelqu'un que je n'ai jamais vu.

Avec mes amis, mais aussi parfois avec des personnes plus éloignées :

courriel ou « mail »

Connaître, ou au contraire ne pas connaître, mon correspondant ne me dispense pas de courtoisie. La forme du message compte : formules de politesse et signature sont indispensables.

Avec mes amis ou connaissances :

les réseaux sociaux (Facebook...)

J'échange des idées, des photos, des liens, le plus souvent sous ma véritable identité. Je dois donc faire attention à l'image que je donne de moi et à ce que je dévoile ou cache de mon intimité.

Avec une communauté consacrée à ma musique préférée ou à mes jeux favoris... :

forums ou « chats »

J'échange publiquement avec des personnes que je ne connais pas forcément mais avec qui je partage des centres d'intérêt. La courtoisie et la connaissance des règles de la communauté sont nécessaires. Un ton mesuré est une marque de politesse et me permet d'être un membre apprécié.

Je publie moi-même :

blogs et sites

Je suis producteur d'informations sur mon blog ou dans les commentaires. Je respecte les règles relatives au droit des auteurs et à la protection de la vie privée. Je ne choisis pas qui me lit, tout ce que j'écris m'engage et restera longtemps sur Internet (voir « Mémotice » Publier).

